

❖ Commanderies par département ❖

Les commanderies de France triées par département

Département de la Manche

Ancteville (50)

Fief du Temple d'Ancteville

Département: *Manche*, Arrondissement: *Coutances*, Canton: *Saint-Malo-de-la-Lande* - 50



Localisation: Fief du Temple d'Ancteville

Le fief d'Ancteville fut aliéné, au XVIIe siècle, par le commandeur de Valcanville. Celui-ci, avec l'autorisation du Chapitre provincial de l'Ordre, l'arrenta à perpétuité en 1630 à Messire François Jahel, seigneur de la Jocasserie, moyennant 36 livres tournois par an, avec droit à l'arrentataire de réunir ce fief à un tènement à lui appartenant, nommé « la Pellaudiere », et tenu de la commanderie dans la paroisse d'Ancteville; et en outre, d'y faire bâtir un colombier, à charge de foi et hommage au Commandeur, et au relief d'un huitième de fief de haubert.

Les anciens terriers de la commanderie mentionnent encore un grand nombre de petits fiefs que la commanderie possédait à Valcanville, savoir:

Le fief au Comte, situé au hameau des Moulins;

Le fief à la Bourienne;

Le fief Cottentin, au hameau de ce nom, dans la rue Gallien;

Le fief Mancel, au hameau de ce nom, sur la voie des Prés;

Le fief Savary, près du Pont-Savary;

Le fief Cardo-Brune, dans la rue de Doncanville;

Le fief aux Durant, au chemin d'Annéville à Sainte-Geneviève;

Le fief au Courtois, hameau de Cotentin;

Le fief Floré, au chemin de Valcanville au Vast;

Le fief Samson-Guillot, au chemin du Pont-de-Ceres à Trouville;

Le fief Royer, au triage de Trouville et des Bretonnières.

Il y avait aussi d'autres fiefs qu'on désignait sous le nom de Bordiers ou Bordages. C'étaient: le bordage de la Fauconnerie, au chemin allant de la rue de Calais au pont de Gères;

Le bordage de Mariavilla, touchant aux chemins des prés de Launay;

Le bordage au Maître;

Le bordage Binot, près du cimetière;

Le bordage nommé la Digosvillerie, près de l'église;

Le bordage Bastard, au triage des moulins de l'Hôpital;

Le bordage Marest et le bordage de Quedalleu, au chemin allant à la Lande.

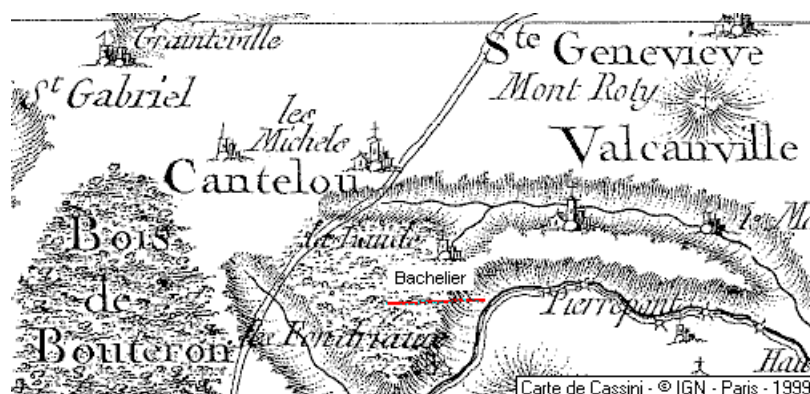
Ceux qui tenaient ces bordages étaient obligés envers la commanderie, d'aller chacun leur tour, un jour par semaine, chercher dans la banlieue et aux marchés des environs, les provisions du Commandeur, en pain, vin, viande, poisson, huile, etc.; faire le foin du petit pré de la commanderie, nettoyer les écuries du manoir seigneurial, peller les pommes, et tirer le cidre au pressoir; enfin balayer l'église à Pâques et à la Noël.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Bachelier (50)
Fief Bachelier

*Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Saint-Pierre-Eglise,
Commune: Canteloup - 50*



J'ai situé personnellement le fief Bachelier sur la carte de Cassini

le fief Bachelier, sur le chemin de la Petite-Lande de Valcanville, allant à l'église de Canteloup.

La Maison du Temple de Valcanville, possédait la seigneurie de Canteloup, cette seigneurie possédait en propre certains fiefs dont celui du Blanchelier. Le commandeur de Valcanville, avait dans ces lieux la basse justice.

C'était un fief dans lequel le commandeur de Valcanville avait droit de basse justice.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

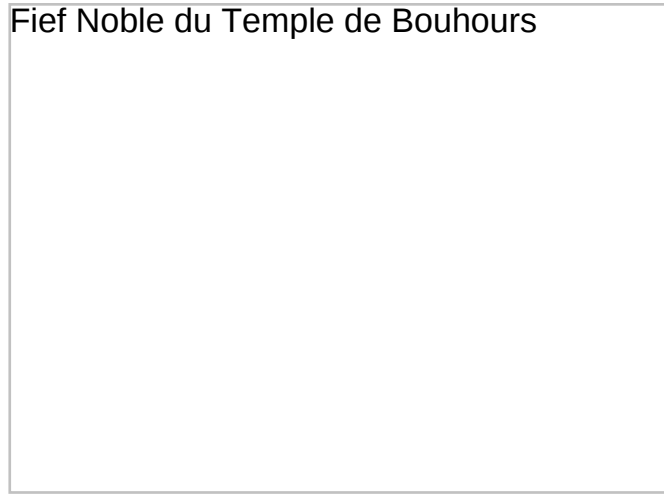
Top

Bouhours (Les) (50)

Fief Noble du Temple de Bouhours

*Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: Périers, Commune: Marchésieux
- 50*

Fief Noble du Temple de Bouhours



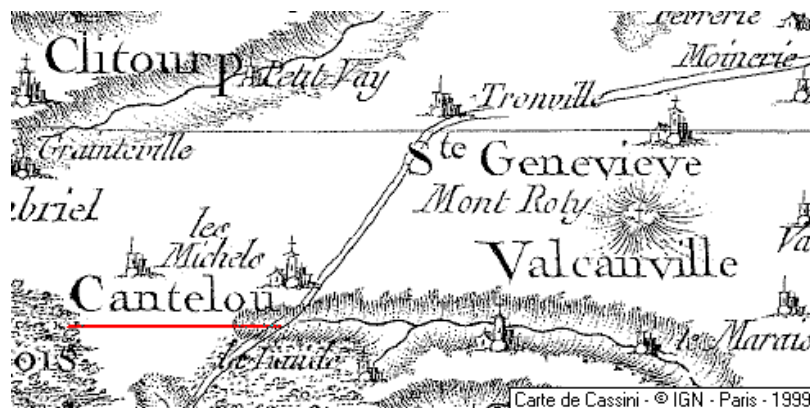
Localisation: Fief Noble du Temple de Bouhours

C'était le nom d'un fief situé dans la paroisse de Marchesieux, et dans lequel le commandeur de Valcanville avait droit de moyenne et basse justice.

La Maison du Temple de Valcanville avait pour membres les fiefs nobles et seigneuries de:

Fief du Temple de Canteloup

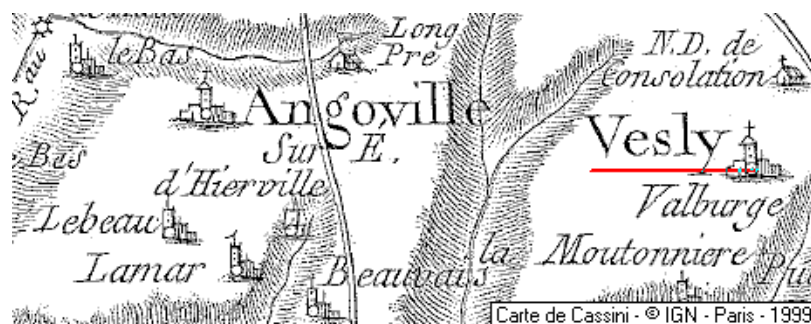
Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Saint-Pierre-Eglise - 50



Localisation: Fief du Temple de Canteloup

Fief du Temple de Vesly

Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: La Haye-du-Puits et Lessay - 50



Localisation: Fief du Temple de Vesly

Fief du Temple de Sauxtour

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Saint-Pierre-Eglise - 50



Localisation: Fief du Temple de Sauxtour

Fief du Temple de Saint-Côme-du-Mont

Département: Manche, Arrondissement: Saint-Lô, Canton: Carentan - 50



Localisation: Fief du Temple de Saint-Côme-du-Mont

Localisation: Fief du Temple d'Ancteville

Fief du Temple d'Equeurdreville

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg, Canton: Montebourg, Commune: Equeurdreville-Hainneville - 50



Localisation: Fief du Temple d'Equeurdreville

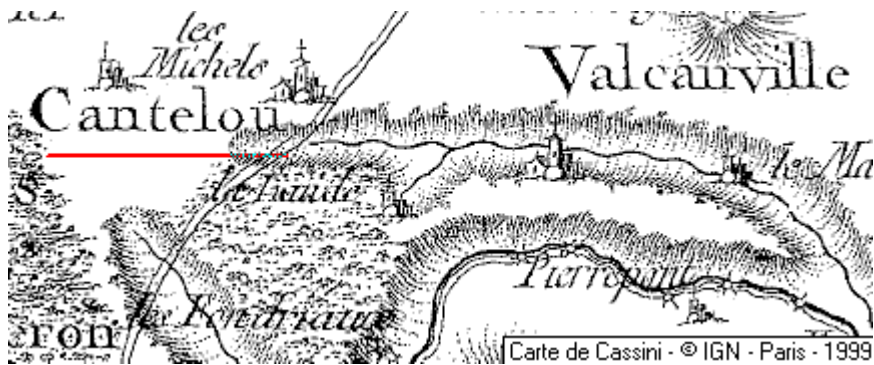
Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Canteloup (50)

Seigneurie du Temple de Canteloup

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Saint-Pierre-Eglise - 50



Localisation: Seigneurie du Temple de Canteloup

On lit dans le rapport de la visite prieurale de 1495: « A ung quart de lieue, près de Valcanville, y a ung aultre villaige, nommé Canlelou, de XVIII à XX maisons, tous hommes de la religion subjects à basse justice. »

Comme seigneur spirituel, le Commandeur jouissait de toutes les dîmes de Canteloup et des droits honorifiques dans l'église du lieu, aux fenêtres de laquelle on voyait les armes de l'Ordre.

Le jour de la Noël, les hommes et vassaux de la seigneurie étaient tenus de venir chercher la « chaule » en l'hôtel de la commanderie.

Il y avait plusieurs fiefs qui relevaient de la seigneurie de Canteloup:

Le fief au Comte, qui appartenait, en 1651, à Georges Oger, écuyer, seigneur de la Haulle;

Le fief Bachelier, sur le chemin de la Petite-Lande de Valcanville, allant à l'église de Canteloup;

Le fief Blanchet, au chemin de l'église de Canteloup à Barfleur et à Clitourps;

Le fief du Guert, qui appartenait vers le milieu du XVIIe siècle à Bon Hervé Castel, marquis de Saint-Pierre-Eglise.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Coutances (50)

Domaines du Temple de Coutances

Département: Manche, Arrondissement et Canton: Coutances - 50



Localisation: Domaines du Temple de Coutances

Les Templiers possédaient dans cette ville et aux environs des maisons et des terres, faisant partie d'un fief que Richard, évêque de Coutances, leur avait donné vers le milieu du XIIe siècle. En effet, il nous reste une charte de cet évêque, non datée, mais antérieure à 1179, année de sa mort, par laquelle il déclare avoir donné à ses chers frères les Templiers, « dilectis fratribus Templariis »: le tènement de Richard de Milly, « de Milleio », comprenant, outre le fief de Guillaume de Niobé à Rampan (1), « ad rampen », le porche dépendant de la boucherie de l'église de Sainte-Marie, un étal couvert sur la place, les maisons que Richard de Milly avait fait bâtir à ses frais vis-à-vis la porte de l'évêché en dehors du château, « ante portam episcopati extra castellum », la mesure, « mansura », de Robert le prêtre.

1. « Rampan: Manche, arrondissement et canton Saint-LO »

- La maison et l'alleu de Saint-Symphorien (Peut-être Saint-Symphorien-en-Valois).
- Un acre et demi de terre aux Flotis ou Flatis.
- Douze acres aussi de terre, entre l'église de Saint-Lô, « Sancti Laudi », et la léproserie.
- Douze autres acres de l'autre côté du chemin, à l'Argillière, « in Argillario ».
- La mesure de Robert Boët et celle de Raoul la Vache.
- Richard de Milly, et après lui ses héritiers, devaient tenir toutes ces choses des Templiers et leur en payer un cens annuel de vingt sols.

Cette charte qui se trouve parmi les titres de l'ancienne commanderie de Villedieu de Saultchevreuil (2), doit faire supposer qu'après les Templiers, ce fief passa aux Hospitaliers de cette maison ; mais on ne sait ce qu'il est devenu depuis, car il n'en est plus fait mention dans aucun titre.

2. « Villedieu-de-Saultchevreuil, commanderies Hospitalière »

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Domaines du Temple de Coutances

Mgr B. Jacqueline, Prêlat à la Congrégation pour les non-croyants. — Une donation de Richard de Bohon, évêque de Coutances (1151-1179), aux Templiers de Saint-Lô.

L'auteur donne le texte de cette charte inédite, conservée aux Archives Nationales sous la cote S 5049 (7) n° 43 et en établit la signification exacte. Cette pièce concerne une donation de biens-fonds sis à Saint-Lô et dans ses environs immédiats. Elle est

précieuse à plusieurs titres: pour la topographie de la ville de Saint-Lô et l'histoire de sa draperie, pour l'étude de l'implantation des Templiers dans la région, enfin pour fixer la composition de l'entourage episcopal à cette date, car elle cite deux archidiacres, deux chapelains et sans doute un maître de l'école épiscopale.

Sources: **Charte**

Top

Equeurdreville (50)

Fief du Temple d'Equeurdreville

Département: *Manche*, Arrondissement et Canton: *Cherbourg-Octeville - 50*



Localisation: Fief du Temple d'Equeurdreville

Le fief ou la seigneurie d'Equeurdreville n'avait qu'un domaine fieffé, et consistait presque entièrement en cens et droits seigneuriaux qui se percevaient au dit lieu et dans d'autres villages des environs de Cherbourg.

Les Templiers possédaient une maison à Cherbourg (rue de la Trinité), et aux alentours, les Fiefs de Hauville, Nacqueville et Vauville.

Sources: *les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)*

Top

Fierville-les-Mines (50)

Fief du Temple de Fierville

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Barneville-Carteret - 50



Localisation: Fief du Temple de Fierville

Fief noble qu'on appelait la Verge et prévôté de Fierville, et qui consistait en cens et rentes seigneuriales qu'on percevait à Fierville, ainsi que dans les paroisses des environs, à Saint-Maurice, à la Haye-d'Ectot, au Mesnil-Gohy, à Sauveur-le-Vicomte, à Rauville, à Hautmesnil, en la sergenterie de Beaumont, ainsi qu'à Saint-Germain et à Saint-Martin de Varreville.

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

En 1621, le chevalier d'Hervey, commandeur de Valcanville, voulant éviter les peines et les frais qu'exigeait le recouvrement de toutes ces rentes, se fit autoriser par le Chapitre provincial de l'Ordre, pour accorder en arrentement perpétuel le fief de Fierville à Messire François de la Luthumière, seigneur et baron de Gutteville, moyennant une redevance annuelle de quinze livres tournois, pour sûreté de laquelle ce dernier hypothéqua sa terre de Gatteville.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Gourbesville (50)

Maison du Temple de Gourbesville

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg, Canton: Carentan, Commune: Gourbesville - 50



Sources: Maison du Temple de Gourbesville

Les biens de Pierre Davy sont partagés, en 1678, entre son fils Charles-François Davy, marquis d'Amfreville, chef d'escadre, et son petit-fils, Charles Antoine Davy, seigneur de Fermanville, enseigne de vaisseau ; la terre d'Amfreville est mentionnée dans ce partage ; elle appartient jusqu'à la Révolution à la famille Davy (1).

Il nous est possible, à l'aide des documents, de reconstituer l'étendue et les subdivisions de ce fief aux diverses époques.

Au XIIIe siècle le fief englobe toute la paroisse d'Amfreville et déborde sur quelques paroisses voisines dans sa partie occidentale.



Sources: Domaine du Temple de Lalande

Il a pour limites : au Nord, les landes d'Amfreville et la terre des Templiers (aujourd'hui village des Landes et village du Temple, dans la commune de Gourbesville), le Mont d'Amfreville (entre Amfreville et Gourbesville) ; à l'Est, la tenure de Cauquigny et les

terres du Vaat (marais du Merderet) ; au Sud, les « croutes » du Bois-Huet et de l'Angle (c. de Picauville), le fief du Vieux Manoir sis près du clos du nouveau manoir des Abbés (Pont-l'Abbé) s'étendant d'Etienville au village des Aiz de Picauville ; ces dernières terres dépendant du fief de Gottot ; à l'Ouest, le fief de Gottot (c. d'Etienville) relevant de la seigneurie d'Amfreville. A cette époque l'existence d'une léproserie dans le domaine d'Amfreville est mentionnée (2).

1. Drouet, Recherches historiques sur les communes du Canton de Saint-Pierre-Eglise, page 184 et suivantes.

2. folio 199 verso.

*Sources: P. Thomas-Lacroix - Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, tome XXXVIII, page 105. Saint-Lo MDCCCXXVI. - **Bnf***

Top

Hermevez (50)

Fief du Temple de Hemevez

Département: Manche, Arrondissement: Valognes, Canton: Montebourg - 50



Localisation: Fief du Temple de Hemevez

C'était un fief d'Hermevez de haubert, qui s'étendait dans les paroisses d'Anneville (1), Sortosville (2), près Valognes, Saint-Cyr (3), Urville (4) et autres lieux. Il comprenait le patronage de l'église de Sortosville, la seigneurie foncière d'Hemevez, le droit de pêche dans la rivière du Merderel, depuis les moulins de « Chef-de-Fer » jusqu'à ceux du « Ham » et le domaine non fiefé de 1,500 vergées de terre, divisées en quatre tènements.

Premier tènement: le château et la ferme d'Hemevez avec les terres en dépendant,

borné vers midi par la rivière du Merderel ; et tenant vers couchant au chemin de Montebourg.

Deuxième tènement: la terre et seigneurie de « **Goudange** », réunie et incorporée d'ancienneté au fief d'Hemevez et d'Anneville, consistant en un manoir seigneurial, terres et prairies situées en la paroisse d'Hemevez, quartier de Goudange, tenant au marais d'Hemevez et à l'eau de Sinople.

Troisième tènement: la ferme de « l'**Archerie** », sur le territoire d'Hemevez, dont une partie des terres se trouvait sur Saint-Cyr.

Quatrième tènement: la **Baronie**, se composant de maison, terres et prés, située également au territoire d'Hemevez, avec deux moulins: l'un, sur la rivière du Campion et l'autre, sur celle du Merderel.

On ne sait comment ni à quelle époque ce fief de haubert cessa d'appartenir à la commanderie de Valcanville. Il était possédé, en 1759, par Messire Philippe-Antoine-François de la Motte-Ango, qui n'était tenu à aucune rente ni redevancé envers le Commandeur, mais à qui il devait rendre foi et hommage, quand le cas échéait.

- 1. *Anneville-en-Ceres: Département de la Manche, arrondissement Valognes, canton Quettehou.*
- 2. *Département: Manche, arrondissement Valognes, canton Barneville-sur-Mer.*
- 3. *Saint-Cyr (Manche), arrondissement Valognes, canton Montebourg.*
- 4. *Urville (Manche), mêmes arrondissement et canton.*

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Saint-Come-du-Mont (50)

Fief du Temple de Saint-Côme-du-Mont

Département: Manche, Arrondissement: Saint-Lô, Canton: Carentan - 50



Localisation: Fief du Temple de Saint-Côme-du-Mont

Ce fief, qu'on nommait la Verge et Prévôté de Sainte-Marie du Mont-Saint-Cosme et de Carentan, s'étendait dans différentes paroisses, à Sebeville, Chef-du-Pont, Boutteville, Brucheville (1), Houville (2), Hiesville (3), ainsi qu'à Saint-Hilaire, près de Carentan.

Au XVIIe siècle, la diminution des revenus de cette prévôté et la difficulté de les recevoir décidèrent l'Ordre à en faire la vente; et, par un acte du 13 mai 1630, le commandeur de Valcanville fut autorisé à concéder la prévôté de Sainte-Marie-du-Mont de Saint-Cosme et de Garentan, à Messire Jean-François de la Guiche, maréchal de France, pour la tenir en fief de la commanderie, au relief d'un quart de haubert, et à charge de foi et hommage au Commandeur, en lui payant en outre, chaque année, une rente de 40 livres.

De la prévôté du Mont-de-Saint-Gosne, relevait la terre et seigneurie du Vas, située dans la paroisse de Sainte-Colombe (4) et lieux environnants; laquelle appartenait, en 1759, à Messire Osbert, écuyer, seigneur de Saint-Martin.

1. Communes de l'arrondissement de Valognes (Manche), canton Sainte-Mère-Eglise.

2. Peut-être Ouveille (Manche), arrondissement Coutances, canton Cerisy-la-Salle.

3. Hiesville (Manche), canton Sainte-Mère-Eglise.

4. Sainte-Colombe (Manche), arrondissement Valognes, canton Saint-Sauveur-sur-Douve.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Saint-Georges-Montcocq (50)

La Templerie de Saint-Georges-Montcocq

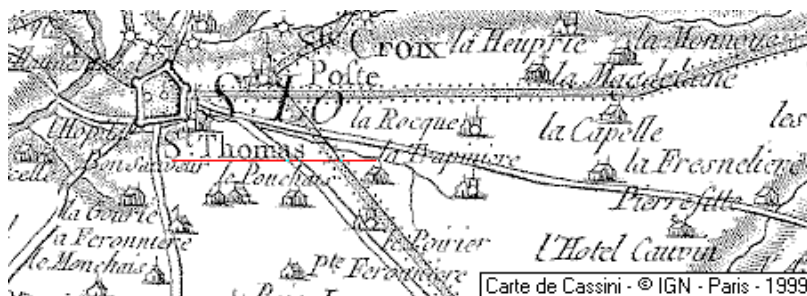
Département: Manche, Arrondissement: Saint-Lô, Canton: Pont-Hébert - 50

Saint-Lo (50)

Maison du Temple de Saint-Lô

Département: Manche, Arrondissement et Canton: Saint-Lô, Commune: Rampan - 50

Département: Manche, Arrondissement et Canton: Saint-Lô, Commune: Rampan - 50



On conserve, aux Archives nationales de Paris, une charte non datée de Richard de Bohon, évêque de Coutances (1151-1179), dont il existe une traduction française dans le même dépôt et une transcription aux Archives du département de la Manche, elle concerne une donation aux Templiers de Saint-Lô.

Sources: Archives départementales de la Manches

Maison du Temple de Saint Lô

Une donation de Richard de Bohon, évêque de Coutances (1151-1179) aux Templiers à Saint-Lô. (50)

On conserve, aux Archives nationales de Paris, une charte non datée de Richard de Bohon, évêque de Coutances (1151-1179), dont il existe une traduction française dans le même dépôt et une transcription aux Archives du département de la Manche. Cette charte est scellée du sceau épiscopal qui représente Richard de Bohon de face, en chasuble, assis sur son trône épiscopal, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la gauche avec une maniple au bras; une inscription circulaire se développe autour de ce sceau rond: « + Sigillum: Richardi: Dei gra: Constantiensis: Epi (Sigillum Richardi, Dei gratia Constantiensis episcopi) », c'est-à-dire: « sceau de Richard, évêque de Coutances par la grâce de Dieu. »

La qualité du style de cette charte s'explique facilement car Richard de Bohon, avant de devenir évêque de Coutances, avait été chancelier de Geoffroy Plantagenêt, duc de Normandie (1144-1151), et conserva cette fonction au début du règne d'Henri II.

Cette charte se lit ainsi: Qu'il soit connu, tant aux présents qu'aux futurs, que moi, Richard, par la grâce de Dieu, évêque de Coutances, j'ai donné à nos chers frères Templiers la tenure de Richard de Milly (un Jean de Milly sera trésorier de l'Ordre du Temple) libre et quitte, à savoir le fief de Guillaume Niobé à **Rampan**.

Le portique attenant au mur (à la ruine) de l'église de Sainte-Marie (c'était un appentis à usage de boutique construit contre le mur de l'église).

Un étal couvert au marché.

Les maisons qu'il a construites de son bien devant la porte de l'évêché.

Hors du château, une mesure qui appartient à Robert prêtre.

Une maison avec l'alleu de **Saint Symphorien** qui contenait 5 acres de terres.

Aux séchoirs, là aussi, un acre et demi de terre.

Entre l'église de Saint-Lô et la léproserie XII acres de terre et de l'autre côté de la route XII autres acres de terre.

A l'Argillière (Peut-être une carrière d'argile).

Une mesure de Robert Bouet à **Saint-Louet-sur-Seulles** Calvados (14).

Une mesure de Raoul Wace ?.

Au XIIe siècle, les Templiers étaient possesseurs de biens, là où ce trouvait « La Croix

Wace ou Wac ? » et de cette dite-maison.

Pour tenir et avoir les susdits librement et tranquillement il donne lui-même (ainsi que ses héritiers) chaque année XX sous de la monnaie courante.

En présence de ces témoins Richard, Robert archidiacres, Robert de Saint-Lô, Pierre, chapelain, Robert de Pirou (chevalier du Temple de Saint-Lô, le chevalier Richard de Hastings et Othon de Saint-Omer), Gislebert, fils de Tiercelin, Ranulphe d'Escremeville, Maître Thomas et beaucoup d'autres. Et, en leur présence, nous avons jugé digne de confirmer de notre sceau et du sceau de notre chapitre. Portez-vous bien

Les biens, objet de cette donation de Richard de Bohon, se situent à Saint-Lô et aux alentours au milieu d'autres biens des templiers dans la région.

En Normandie, les établissements des templiers avaient été favorisés par le roi d'Angleterre et, en effet, à l'ouest de Saint-Lô, dès avant cette donation de Richard de Bohon, Guillaume de Saint-Gilles avait déjà donné aux Templiers, en présence d'Algare, évêque de Coutances (1132-1151), une vergée de terre de Roger Vérel située à Saint-Gilles (Dédit Deo et fratribus Templi unam virgetam terre in elemosynam ad Sanctum Egidium, quam tenet Rogerus Verel et reddit per annum X solidos ant (egavensium) ad nativitatem Domini).

A l'est de la ville, la commanderie de Baugy (commune de Planquery, près de Balleroy, département du Calvados -14) avait reçu de Guillaume de Semilly un fief situé à Semilly (canton de Saint-Lô).

Au nord de Saint-Lô, on connaît un lieu dit: « **la Templerie** » (à Saint-Georges-Montcocq).

La charte de Richard de Bohon nous fait connaître la curie du diocèse de Coutances dans la seconde moitié du XIIe siècle. Outre l'évêque, nous voyons figurer, dans ce document, le chapitre, qui possède un sceau, signe de sa personnalité morale, les deux archidiacres Richard et Robert, le chapelain Pierre et Thomas, le « magister », sans doute chargé du « studium » épiscopal.

Nous découvrons aussi divers aspects de la ville de Saint-Lô au XIIe siècle: le château (castellum), le portique attenant au mur de l'église de Sainte-Marie (porticum pendentem a maceria ecclesie Sancte Marie), l'église de Saint-Lô (ecclesiam Sancti Laudi), la léproserie (leproseriam) à La Vaucelle, l'étal couvert sur la place du marché (estallam

coopertum in foro), les maisons devant la porte de l'évêché (domos... ante portam episcopi), une maison en dehors des remparts (extra castellum mansuram), les séchoirs (in flotis) utiles aux drapiers pour sécher sur des « palis » les étoffes teintées et enfin la carrière d'argile (in argillario) d'où l'on pouvait tirer le matériau pour les murs en masse ou en torchis. C'est toute la ville de Saint-Lô qui revit sous nos yeux au travers de ces quelques traits précis.

Nous savons peu de choses sur les Templiers à Saint-Lô par la suite, en dehors d'une sentence de 1263. Cette sentence, rendue par Mathieu d'Essey et Pierre de Masseville et Jean de Clermont, archidiacre de Bayeux, ordonne à Jean d'Essey, évêque de Coutances (1251-1274) de chasser, avant la Saint Michel, Guillaume de Troarn son neveu, sa femme et toute sa famille du manoir du Temple proche de Saint-Lô (ce doit être ce que l'on appelait « l'Hopital » sous les Hospitaliers).

Sources: Internet

Top

Sauxtour (50)

Domaine du Temple à Sauxtour

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Saint-Pierre-Eglise, Commune: Theville - 50



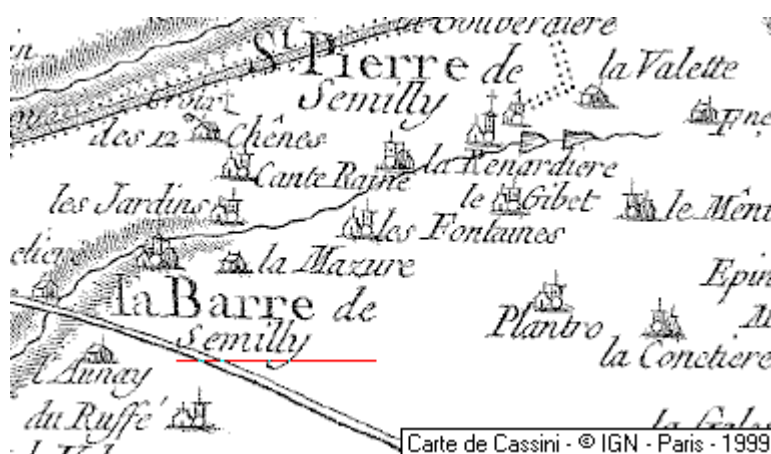
Localisation: Domaine du Temple à Sauxtour

La Maison du Temple de **Valcanville**, avait dans ce village la moyenne et basse justice, avec un grand nombre de cens et de redevances seigneuriales.

Semilly (Fief) (50)

Fief du Temple de Sémilly

Département: *Manche*, Arrondissement et Canton: *Saint-Lô*, Commune: *La Barre-de-Semilly* - 50



Localisation: Fief du Temple de Sémilly

Le fief de Sémilly est une des plus anciennes possessions du Temple en Normandie. Il formait jadis un domaine fieffé, se composant de cens et de rentes foncières sur les maisons et héritages de ce village. Les Templiers en étaient déjà en possession vers le milieu du XIIIe siècle, ainsi qu'il résulte d'une charte de Philippe (1), évêque de Bayeux, qui paraît avoir été rédigée vers l'année 1150, par laquelle ce prélat déclare que, devant lui, Guillaume de Sémilly a donné aux pauvres chevaliers du Temple, « pauperibus militibus de Templo », le fief que Toutain de Rufeio, « de Rufeio », tenait de lui à Sémilly, « apud Similliacum. »

1. Philippe fut évêque de Bayeux de 1142 à 1164.

Deux arrière-fiefs relevaient du fief de Sémilly, tous deux situés dans la paroisse de la Barre: l'un, appelé la **Longue-Maison**, sur le chemin de Saint-Lô à Bayeux, l'autre, qu'on nommait le Blanc-Pignon, au chemin conduisant à l'église.

Valcanville (50)

Maison du Temple de Valcanville

Département: Manche, Arrondissement: Cherbourg-Octeville, Canton: Quettehou - 50



Localisation: Maison du Temple de Valcanville

La fondation

On ne sait rien de certain concernant l'installation des Templiers à Valcanville. Certains érudits ont fait remonter la fondation de la commanderie au XIIe siècle et, plus précisément encore, sous le règne de Henri 1er Beauclerc, mais sans étayer ces affirmations de preuves solides.

C'est une Propriété privée, elle ne se visite pas



*Ferme, manoir de Valcanville - Sources: **Pays Cotentin***

La documentation touchant la présence de l'Ordre du Temple dans le Cotentin est extrêmement succincte et ne permet que des hypothèses. Ainsi n'avons-nous trouvé qu'un seul acte intéressant la période templière à Valcanville. Ce document, non daté, émane de Guillaume, évêque de Coutances et porte confirmation de la possession, par le Temple, de l'église paroissiale.

Les archivistes de Malte lui ont attribué, a posteriori, la date de 1213. Dans quel dessein l'Ordre s'était-il fait donner cet édifice ?

S'agissait-il simplement pour lui de percevoir les revenus qui y étaient attachés ?



*Ferme, manoir de Valcanville - Sources: **Pays Cotentin***

Ou bien, joignant la commodité au profit, les Templiers avaient-ils trouvé avantageux, plutôt que de construire une chapelle dans l'enceinte de la commanderie, d'utiliser pour leurs cérémonies l'église paroissiale toute proche ?

S'il n'est pas possible de trancher dans un sens ou dans l'autre, notons cependant qu'il n'est question de chapelle ni dans le procès-verbal de dévolution de la commanderie, dressé en mai 1313, alors que les « manoirs » et les moulins y sont mentionnés, ni dans le « Livre vert », rédigé soixante ans plus tard. Quoi qu'il en soit, on ignore à quelle époque les Templiers se sont installés à Valcanville. On sait en revanche que l'Ordre possédait des biens dans le Cotentin dès le XIIe siècle, tels ceux que Richard de Bohon, évêque de Coutances (1151-1179), leur avait donnés à Saint-Lô.



*Ferme, manoir de Valcanville - Sources: **Pays Cotentin***

Les terres et les revenus à l'époque du Temple

A Valcanville, comme ailleurs, les Hospitaliers ont hérité des biens du Temple: hommes, fiefs, redevances, sans y rien ajouter. Si, dans le procès-verbal de dévolution, seul le membre de Hêmevez est cité, il est incontestable que les autres dépendances de la commanderie:

Canteloup.

Vesly.

Théville (Hameau de Sauxetourp).

Saint-Côme-du-Mons.

Marchésieux (fief des Bouhours).

Fierville.

Equeurdreville

Ancteville, etc, sont elles aussi d'origine templière.

Aucun document ne vient toutefois préciser à quel moment, ni de quelle manière, les terres et l'ensemble des revenus furent acquis.

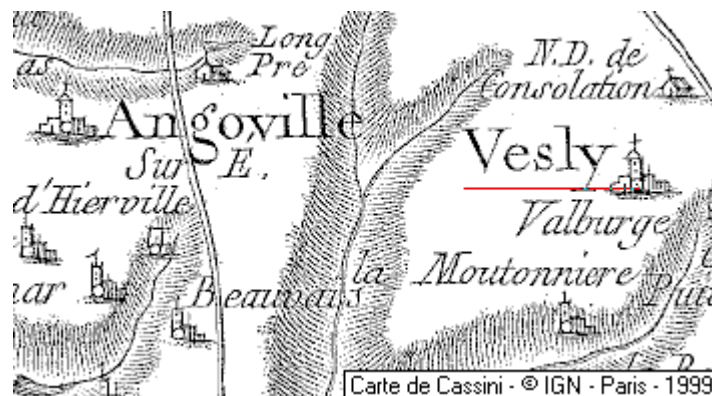
Sources: Michel Miguet, Les Templiers et Hospitaliers en Normandie. Edition du CTHS, 1995

Top

Vesly (50)

Seigneurie du Temple de Vesly

Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: Lessay - 50



Localisation: Seigneurie du Temple de Vesly

La seigneurie de Vesly, qu'on nommait « la Verge » et prévôté de Vesly, était située à douze lieues de Valcanville, dans le vicomte de Saint-Sauveur-Landelin, près de Periers, dans le bailliage de Cotentin et du ressort du parlement de Rouen.

Vesly comptait, en 1495, cent cinquante maisons, dont la plus grande partie se trouvait dans la censive de la commanderie, qui y avait la moyenne et basse justice comme à Valcanville et à Canteloup.

Il n'y avait pas de domaine non fiefié, mais il dépendait de cette seigneurie plusieurs tènements et vavassories, auxquels on donnait le nom de fiefs.

Ces fiefs étaient situés à Vesly, à Gerville, à Mobecq et à Sainte- Opportune.

Paroisse de Vesly

le fief Carrière, appartenant en 1759 à Louis de Saint-Germain, seigneur du Buisson;

Le fief de Jandon, au chemin des Prêtres;

Le fief Vaussy;

Le fief Bertrand;

Le fief à la Grande;

Le fief aux Guillots, au chemin du Pont-Patrice au Mesnil;

Le fief Tocque;

Le fief David, au chemin des Prêtres;

Le fief Corbin, au chemin de la Croix-d'Anneville;

Le fief Vimard. au ruisseau de la Fontaine-Bourdon;

Le fief Marguerite-la-Comtesse, dans la rue du Pont-David, allant au village des Bazire;

Le fief Pommier, à la Voie du Mesnil;

Le fief Burée, au chemin de Huppelande à Lessey;
Le fief Denis-Revel, au chemin de Lidhaire à Lessey;
Le fief Burnel, au chemin du château de l'Aulne;
Le fief à la Posture, au chemin des Prêtres;
Le fief Hardy, au chemin de l'Estoc du Quesne;

Paroisse de Gerville

Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: Lessay - 50



Localisation: Domaine du temple de Gerville

le fief de Glatigny, au chemin du château de Glatigny au presbytère;
Le fief Vimont-Bimond, au Doué-de-Pezeville, fluant au moulin de Vesly;

Paroisse de Mobecq

Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: La Haye-du-Puits - 50



Localisation: Fief du Temple de Bobillard

Le fief Bobillard, à la Voie du Pont de la Petite-Broche au moulin de Bot;

Paroisse de Sainte-Opportune

Département: Manche, Arrondissement: Coutances, Canton: Lessay - 50



Localisation: Fief du Temple de Diesnis

Le fief aux Diesnis, sur le chemin de Lessey à Coutances.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)